



Thuin, le 18 novembre 2020

**Collèges communaux de Beaumont, Chimay,  
Erquelinnes, Froidchapelle, Ham-Sur-Heure-  
Nalines, Lobbes, Merbes-le-Château,  
Momignies, Sivry-Rance, Thuin  
et  
Province de Hainaut**

Madame et Messieurs les Bourgmestres,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,  
Monsieur le Gouverneur,

***Objet : Assemblée générale stratégique d'Intersud fixée au 18 décembre 2020 à 12 h 00 tenue par procédure écrite***

Nous avons l'honneur de vous informer que la date de l'Assemblée Générale Stratégique a été fixée par le Conseil d'Administration d'Intersud, tenu ce jour, au 18 décembre 2020 à 12 h 00.

En raison de la crise du Coronavirus, les votes pour le point unique de l'Assemblée Générale seront exprimés par chaque Commune de manière écrite.

Les dispositions prévues sont les suivantes :

« Le Conseil Communal ou Provincial ou de CPAS qui ne souhaite pas être physiquement représenté transmet sa délibération sans délai à la structure, laquelle en tient compte pour ce qui est de l'expression des votes mais également pour ce qui est du calcul des différents quorums de présence et de vote. Dans ce cas, la délibération mentionne expressément que la Commune ne sera représentée par aucun délégué »

## **ORDRE DU JOUR**

### **Approbation du Plan Stratégique 2020 – 2022 révision 2020**

La délibération de chaque Commune devra être rentrée pour le **18 décembre à 12 h 00** au siège de l'intercommunale INTERSUD, rue 't Serstevens, 28 à 6530 THUIN ou par mail [michel.saucez@ipalle.be](mailto:michel.saucez@ipalle.be)

Nous vous demandons également de nous retourner l'accusé de réception joint à cet envoi.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Messieurs les Bourgmestres, Mesdames et Messieurs les Echevins, Monsieur le Gouverneur, l'expression de notre considération distinguée.

Geoffrey Borgniet,  
Président.

P.O. Michel Saucez  
Chef des services administratifs